



VILLE DE NICE

ATTESTATION D’AFFICHAGE

Il est procédé à l’affichage depuis le 29 juin 2022, en Mairie Principale, sur les panneaux habituels, à la Mairie de Territoire Hauts de Nice, dans les Mairies Annexes Le Ray et Corvésy et sur le site internet www.nice.fr dans la rubrique, www.nice.fr/fr/le-conseil-municipal/publicite-des-actes, de l’avis au public indiquant le lancement de la concertation publique de la Déclaration de projet de Reconversion du site ENEDIS, Avenue Brancolar à Nice.

FAIT EN L'HOTEL DE VILLE DE NICE, le - 7 JUL. 2022

**Pour le Maire et par délégation de signature,
Le Directeur des Assemblées**

Nadège AVALLET

REF : DGA/Affichage Légal
N° d'Enregistrement Mairie : A22/519
Direction des Assemblées
Direction Générale Adjointe Ressources
5, rue de l'Hôtel de Ville - 3^{ème} étage - Bureau 9 - 06364 NICE Cedex 4
Téléphone : 04.97.13.24.15
affichage.legal@ville-nice.fr